



Information des parents d'élèves de 3^{ème}

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

- ▶ Voie générale et technologique
- ▶ Voie professionnelle



Rentrée 2022

Sommaire

- ▶ Calendrier 2022
- ▶ Choisir son orientation
- ▶ La 2nd générale et technologique
- ▶ La voie professionnelle
- ▶ Télé-services orientation

Calendrier 2022

- **PHASE 1:**
- **Du 7 février au 7 mars 2022**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux **provisoires** sur leurs comptes parents via [Educonnect*](#):
 - 2nde générale et technologique ;
 - 2nde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Au conseil de classe du 2^e trimestre du 14 mars au 2 avril 2022**, un avis provisoire d'orientation est rendu par le conseil de classe et sera visible par les parents via sur le **Télé service Orientation du 29 mars au 8 avril 2022**.
- **PHASE 2:**
- **Du 9 mai au 16 mai** les élèves et leur famille formulent leurs vœux **définitifs** sur leurs comptes parents via [Educonnect*](#):
- **De mai à juin**, les élèves et leur famille formulent des vœux établissements sur la **fiche de préparation à la saisie des vœux**. (Réunion AFFELNET en Avril)
- **Au conseil de classe du 3^e trimestre à partir du 23 mai 2022 (date prévisionnelle)**, une proposition d'orientation est formulée par l'équipe pédagogique :
 - ▶ - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - ▶ - En cas de désaccord, un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement
- **Fin juin début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement via le Télé service.



Choisir son orientation

Comment choisir son orientation

Les choix possibles

Que choisir ?



LES CHOIX POSSIBLES APRÈS LA 3^{ÈME} ?

Ses intérêts
(scolaires et
extra-scolaires)

Ses compétences
(scolaires et
extra-scolaires)



Ses qualités
(en cours et en dehors
du contexte scolaire)

**Nature et contenu
des voies en seconde
générale ou
professionnelle**

**Exigences et prérequis
pour la poursuite dans
la voie générale ou la
voie professionnelle**

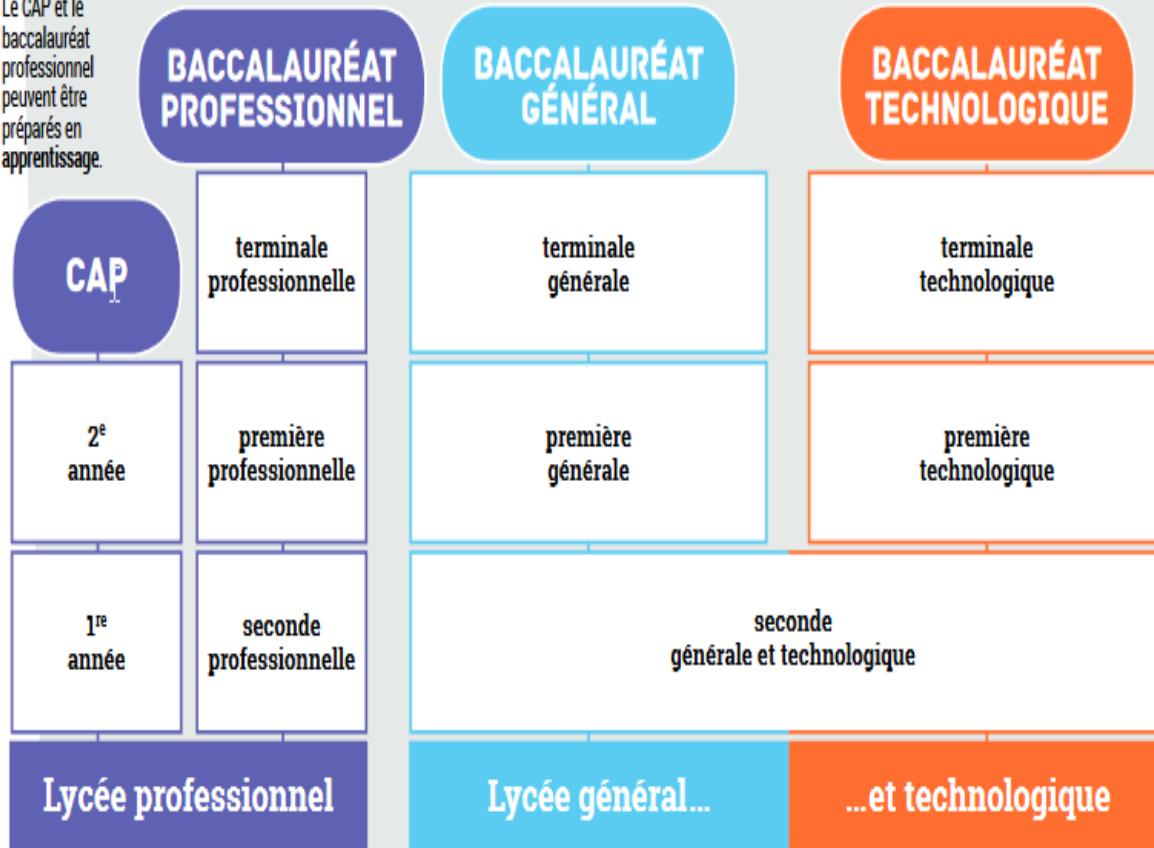


**Exigences
en termes d'intérêts,
d'aptitudes et de qualités
personnelles**

Faire le bon choix d'orientation suppose que l'on ait vraiment réfléchi sur soi et que l'on se soit bien informé...



Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



BAC GENERAL... TECHNOLOGIQUE... PROFESSIONNEL

Que choisir ?

Tout dépend

- *Du (des) projet(s) personnel(s) et professionnel(s)*
- *Des intérêts, des goûts et des valeurs*

- *De l'investissement mis dans la scolarité*
- *Des aptitudes et des résultats scolaires...*

| Bac général | Bac technologique | Bac professionnel |
|---|---|--|
| Enseignement théorique et abstrait | Enseignement appliqué et concret | Enseignement qualifiant et diplômant |
| Réfléchir, analyser , synthétiser | Observer, expérimenter | Expérimenter, agir en professionnel |
| Argumenter et rédiger | Travaux pratiques en laboratoire, en salle informatique ou de technologie, en atelier | Travaux pratiques et nombreux stages en entreprise (22 semaines) |
| Travail personnel important | Travail en groupe ou en autonomie | Travail en groupe et expérience professionnelle |
| Etudes longues majoritairement : 5 ans (études plus courtes possibles) | Etudes courtes majoritairement : 2/3 ans (poursuite d'études possible) | Insertion professionnelle majoritairement (poursuite d'études possible) |



La 2nd générale et technologique

La seconde générale

Recrutements particuliers

La 2nd générale en section internationale



Sommaire

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

| | |
|---|---------|
| • Français | 4 h |
| • Histoire - géographie | 3 h |
| • LV1 et LV2 | 5 h 30 |
| • Sciences économiques | 1 h 30 |
| • Mathématiques | 4 h |
| • Physique-chimie | 3 h |
| • Sciences de la vie et de la terre | 1 h 30 |
| • Éducation physique et sportive | 2 h |
| • Enseignement moral et civique | 18 h/an |
| • Sciences numériques et technologie | 1 h 30 |
| • Accompagnement personnalisé | 54 h/an |
| • Accompagnement au choix d'orientation | |
| • Heures de vie de classe | |
| | |

- *Un test de positionnement en début d'année pour connaître les acquis et les besoins en français (CO, CE et compréhension du fonctionnement de la langue) et en mathématiques (organisation et gestion de données, nombres et calcul, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques)*
- *Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève*
- *Du temps consacré à l'orientation*

- Possibilité de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique)
- Les enseignements LCA latin et grec peuvent être choisis en plus

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

| | |
|--|-----|
| • Langues et cultures de l'Antiquité : latin | 3 h |
| • Langues et cultures de l'Antiquité : grec | 3 h |
| • Langue vivante 3 | 3 h |
| • Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre Éducation physique et sportive | 3 h |
| • Arts du cirque | 6 h |
| • Écologie-agronomie-territoires-développement durable | 3 h |

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

| | |
|--|--------|
| • Management et gestion | 1 h 30 |
| • Santé et social | 1 h 30 |
| • Biotechnologies | 1 h 30 |
| • Sciences et laboratoire | 1 h 30 |
| • Sciences de l'ingénieur | 1 h 30 |
| • Création et innovation technologiques | 1 h 30 |
| • Création et culture - design | 1 h 30 |
| • Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives | 6 h |
| • Pratiques sociales et culturelles | 3 h |
| • Pratiques professionnelles | 3 h |
| • Atelier artistique | 3 h |



La voie technologique

Certaines séries ne sont pas accessibles directement après la classe de seconde GT et nécessitent une seconde « spécifique »

Comme pour la voie générale, les enseignements de la voie technologique sont organisés avec un tronc commun et des enseignements de spécialité

Les élèves approfondissent progressivement les enseignements de spécialité de leur série de baccalauréat

- 3 enseignements de spécialité en classe de première
- 2 enseignements de spécialité en classe de terminale

Des enseignements optionnels :

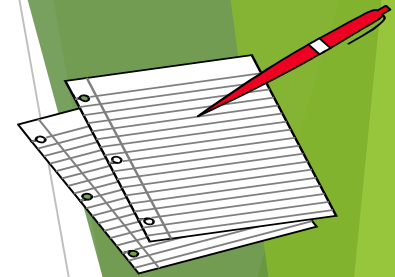
En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C
- Arts
- Education physique et sportive



Recrutements particuliers

« Coursus spécifique »



- 2^{nde} GT : lycée Henri IV et lycée Louis Legrand
 - 2^{nde} GT *Classes SciencesPo et SciencesCo au lycée Henri Bergson*
 - 2^{nde} GT à double cursus (Lycées : Brassens, Lafontaine, Racine)
 - 2^{nde} GT section internationale
 - 2^{nde} GT section langue orientale (chinois, japonais ou vietnamien)
 - 2^{nde} GT section EsaBAC / ABIBAC / BACHiBAC (italien, allemand, espagnol)
 - 2nd GT Hôtellerie restauration (STHR)
 - 2^{nde} GT vers le bac Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
(Ecole Boulle, Lycée Maximilien Vox, Lycée Auguste Renoir)
 - 2^{nde} GT vers le bac Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)
(Lycées : Lamartine, La Fontaine)
 - 2^{nde} GT section sportive Rugby (Lycée Carnot)
 - 2^{nde} GT classe à horaires aménagés d'excellence sportive (CHASE)
 - 2^{nde} spécifique vers le DFESMA : diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (Ecole Boulle)
- Rendez-vous sur : <http://www.ac-paris.fr/parents-eleves>



Signaler rapidement au professeur principal le souhait de participer à un recrutement particulier afin que nous puissions vous communiquer les modalités de candidatures.



Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique

L'académie de Paris propose de nombreuses formations à recrutement particulier :

Des sections internationales, orientales et binationales, des parcours artistiques (musique/danse/théâtre) et sportifs d'excellence, les séries technologiques S2TMD, STD2A et STHR, les classes SciencesPo et ScienceCo du lycée Henri Bergson, ainsi que les lycées Louis le Grand et Henri IV pour les élèves non-domiciliés et/ou non-scolarisés en 3^e à Paris.

9 étapes simples :

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 - Je renseigne mes informations 2 - Je choisis mes cursus 3 - Je saisis les formations et les établissements souhaités jusqu'à 10 vœux, j'indique également les langues vivantes et les enseignements de spécialité demandés 4 - Je classe mes vœux par ordre de préférence 5 - Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande 6 - Je saisis mes notes à partir de mes bulletins scolaires (pour une candidature en lycée seulement) | <ol style="list-style-type: none"> 7 - Je répons aux questions 8 - Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif 9 - Attention, je n'oublie pas de faire mes démarches AFFELNET en parallèle de ce dépôt de candidature (demande de dérogation pour l'entrée en 6^e et saisie des vœux en tête de liste dans le téléservice « Affectation post-3^e » pour l'entrée en 2^{de}) |
|--|--|

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **10 janvier 2022**
- Fermeture pour les candidatures en sections internationales, orientales et binationales, les classes ScPo et ScCo du lycée H. Bergson et Louis Le Grand et Henri IV : **8 avril 2022**
- Fermeture pour les candidatures CHASE, CHAM, CHAT, double cursus, STD2A, STHR et S2TMD¹ : **2 mai 2022**
- Parution des résultats : **15 juin 2022** (collège) et **1^{er} juillet 2022** (lycée)



L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature en cursus spécifique ?

Rendez-vous sur :
<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves>
 ("Déposer en ligne un dossier d'affectation ou de candidature en cursus spécifique")

Des interlocuteurs sont à votre écoute afin de vous accompagner et vous aider dans cette démarche numérique, à l'école, au collège, au lycée.

<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves> (formulaire de contact Parents, contactez-nous)

¹ CHASE = Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence ; CHAM = Classes à horaires aménagés musique ; S2TMD = sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ; STD2A = sciences et technologies du design et des arts appliqués ; STHR = sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

Comment candidater en Section Internationale dans l'académie de Paris ?

Les élèves souhaitant intégrer une section internationale constituent un **dossier en ligne unique, même en cas de candidature sur plusieurs établissements**. Le recrutement se fera comme les années précédentes en fonction des résultats aux tests.

Ouverture de la plateforme en ligne : Lundi 10 janvier

Rendez-vous sur : <http://www.ac-paris.fr/parents-eleves>

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : vendredi 8 avril à 15h00

Tests écrits selon la langue de section : Mercredi 20 et jeudi 21 avril

Tests oraux : Du 20 avril au 13 mai

Saisie des vœux sur AFFELNET : Du 10 au 31 mai

Résultats de l'affectation : Le vendredi 1 juillet



BACCALAURÉAT 2021

La nouvelle voie générale en sections européenne et internationale

DISPOSITIFS INTERNATIONAUX - SI, SELO et DNL - baccalauréat 2021

Les sections internationales préparant l'option internationale du baccalauréat général

en concertation avec le pays ou l'organisme intéressé au fonctionnement de la section

Langues vivantes : 4h d'enseignement complémentaire de langue et littérature dans la langue de la section (LVA)

1 ou 2 disciplines non linguistiques (DNL) enseignées en partie dans la langue de la section, parmi :

- histoire-géographie (la moitié du temps d'enseignement - 4 heures - enseigné en LV)
- enseignement scientifique (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)
- mathématiques (1h30 en plus de l'enseignement commun enseignée en LV)

Les sections européennes ou sections de langues orientales (SELO)

dans le cadre du projet d'établissement

Langues vivantes : horaires renforcés dans la langue vivante de la SELO (LVA ou B)

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL), dont une partie du programme est enseignée dans la langue de la SELO.

Pas de liste restrictive des enseignements pouvant faire l'objet d'une DNL.

La discipline non-linguistique (hors SELO)

sous la responsabilité d'un professeur doté ou non d'une certification complémentaire en LV

Pas d'enseignement spécifique de langue vivante.

Une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) : Au moins 1h hebdomadaire de l'enseignement commun est enseigné en langue étrangère (obligatoirement la langue A, B ou C du candidat).

La voie professionnelle



La voie professionnelle

Les objectifs:

- Suivre des enseignements concrets
- Pour apprendre un métier rapidement

- **2 diplômes professionnels peuvent être préparés :**
 - ▶ Le CAP, en 1, 2 ou 3 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
 - ▶ Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

- **La formation peut être suivie :**
 - ▶ Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - ▶ En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.



Le baccalauréat professionnel

- ▶ **Prépare à un champ professionnel**
- ▶ **Choix parmi 80 spécialités**
- ▶ **Poursuite d'études possible (BTS,...)**
- ▶ **De nouvelles manières d'apprendre**
 - Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements **généraux et professionnels** animent ensemble les séances de travail (Co-intervention)
 - **Heures de consolidation, AP et orientation**, avec un module « insertion » ou « poursuite d'études » en terminale
 - **Réalisation d'un chef d'œuvre** en 1^{re} et T^{le} (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
 - **Tests de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en 2^{de} bac pro, depuis 2018
 - Organisation de certaines sections de 2^{de} bac pro en familles de métiers* uniquement sous statut scolaire.



FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
- COIFFURE

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Métiers de l'aéronautique

- AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
- AVIATION GÉNÉRALE

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI, **3 options**
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE



FAMILLES DE MÉTIERS EN 2021

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN GAZ
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- FONDERIE
- PRODUCTIQUE MÉCANIQUE
- MICROTECHNIQUES
- TECHNICIEN D'USINAGE
- TECHNICIEN OUTILLEUR
- TECHNICIEN MODELEUR
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

Métiers de la maintenance

- MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C)
- MAINTENANCE DES MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)
- RÉPARATION DES CARROSSERIES

Métiers du bois

- TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Métiers du pilotage d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE

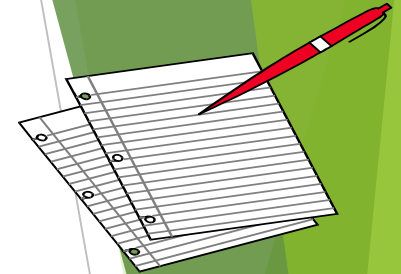


Le Certificat d'Aptitude Professionnelle - CAP

- ▶ Prépare à un métier précis
- ▶ 1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines et, dans certains secteurs, il faut cibler le bac pro, voir le BTS
- ▶ 200 spécialités
- ▶ Poursuite d'études : 1^{re} bac pro, MC,...
- ▶ Co-intervention enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- ▶ Heures de consolidation, accompagnement personnalisé et orientation
- ▶ Réalisation d'un chef d'œuvre (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- ▶ Test de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en CAP
- ▶ CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève, évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation



Recrutements particuliers



PROCEDURE PASS PRO

58 formations sur 109 rentrée 2021: 33 CAP et 25 BAC PRO
Lettre de motivation + Entretien obligatoire en lycée

Information et inscription à la procédure Pass Pro au collège

ADMISSION SUR TESTS MANUELS

Prendre contact avec les établissements

CAP Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie option

bijouterie-joaillerie

BAC PRO Prothésiste dentaire

CLASSE A HORAIRES AMENAGES

Double Coursus et Section excellence sportive

Admission sur dossier - Lycée professionnel A.Grégoire

Mini-stages et portes ouvertes pour découvrir et s'informer sur les formations



Télé-services orientation



► Munissez vous de vos identifiants :
(Distribués à vos enfants la semaine du 1^{er} février)

À l'attention de [REDACTED]

Mise à disposition de votre compte Éducation nationale EduConnect

L'école ou l'établissement CLG HONORE DE BALZAC PARIS 17E ARRONDISSEMENT met à votre disposition un compte « EduConnect ».

Ce compte unique pour l'ensemble des enfants sous votre responsabilité, permet de simplifier vos accès aux ressources numériques des écoles et des établissements scolaires et vos démarches en ligne liées à la scolarité.

Il sera conservé même en cas de changement d'école, d'établissement ou d'académie.

Pour activer votre compte, allez à l'adresse internet suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

et/ou à l'adresse internet communiquée par l'école ou l'établissement.

Sur la page de connexion EduConnect, renseignez les identifiant et mot de passe ci-dessous qui vous permettront d'accéder aux services concernant :

- [REDACTED]

Compte EduConnect :

Identifiant : [REDACTED]

Mot de passe provisoire : [REDACTED]

À la première connexion :

1. renseignez une adresse mail
2. choisissez un nouveau mot de passe
3. confirmez que vous êtes bien le représentant légal de l'élève ou des élèves concernés
4. activez votre compte à partir du mail envoyé dans votre messagerie.

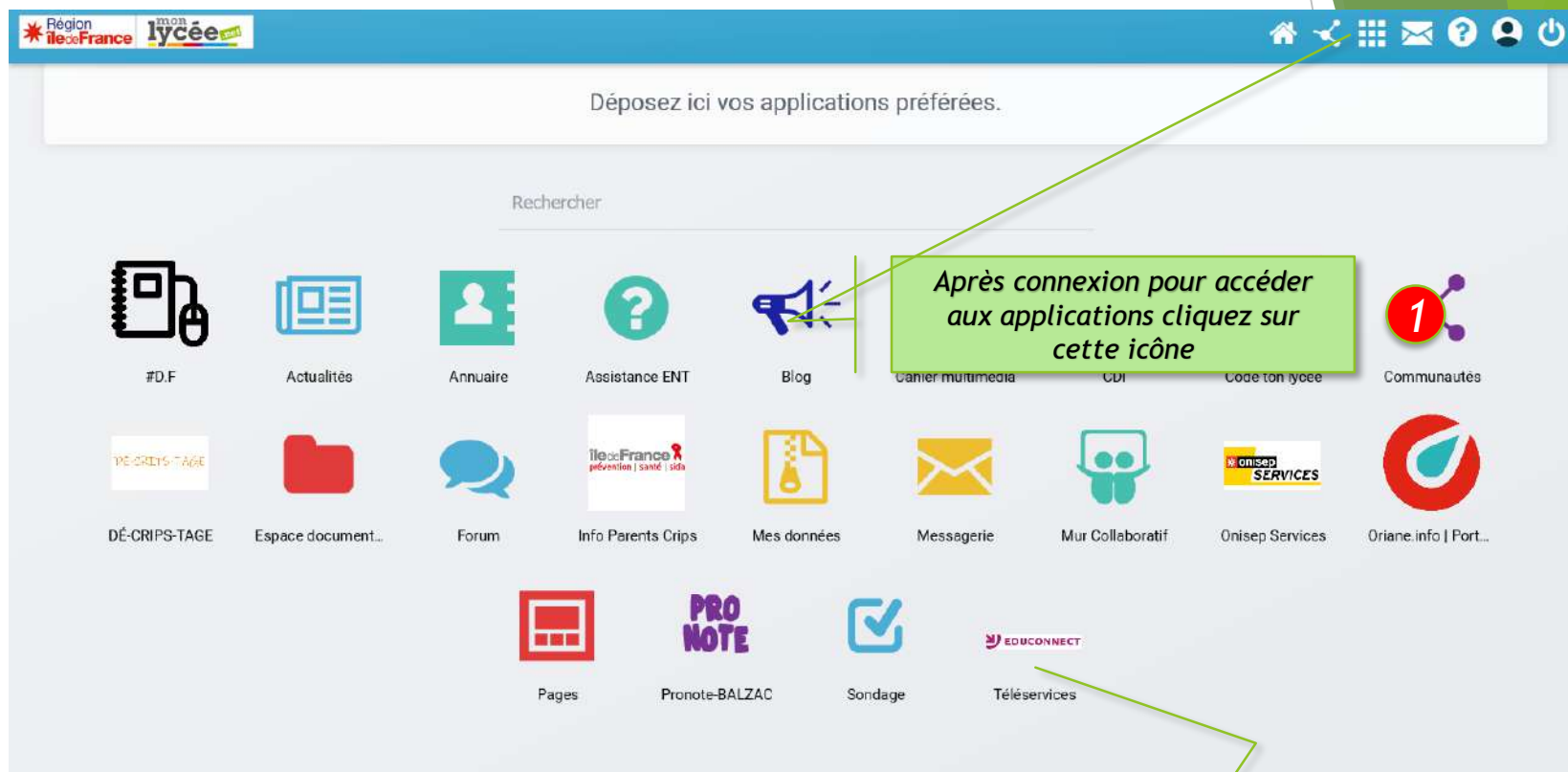
Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser votre identifiant EduConnect et votre nouveau mot de passe.

La cheffe ou le chef d'établissement

En cas de difficulté, vous trouverez des informations et le contact avec l'assistance de votre académie dans la FAQ EduConnect : <https://educonnect.education.gouv.fr/educt-aide/aide>.



► Sur l'ENT monlycee.net



2

Cliquez ici pour accéder aux télé-services



Connexion aux télé-services

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec EduConnect



Je me connecte avec mon compte ATEN

Mon identifiant

Saisissez un identifiant

Mon mot de passe

Saisissez un mot de passe

VALIDER

[identifiant oublié ?](#)

[mot de passe oublié ?](#)

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect?](#)



J'accède aux services numériques des établissements scolaires

Je simplifie mes accès avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect?](#)

OU

J'utilise mes identifiants EduConnect

Identifiant

Saisissez un identifiant

Mot de passe

Saisissez un mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#)

[Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas de compte](#)

[Besoin d'aide ?](#)

[Mentions légales](#)

[Accessibilité](#)



LES TELESERVICES SONT OUVERTS

Après la connexion suivez les étapes du guide télé-service orientation

EN CAS DE DIFFICULTE



- ▶ Si vous ne parvenez pas à saisir les vœux provisoires, veuillez contacter:
 - Le CPE en charge de la classe
 - OU
 - Adressez un mail depuis l'ENT au professeur principal de la classe



VOS INTERLOCUTEURS

- ▶ M. MAILLOU, M. SOLARCZYK : la direction
- ▶ Me MONNOT, M. GALLOIS, M. MANITTA, M. SAVERIMOUTOU
Conseiller Principal d'Education
- ▶ Les Professeurs Principaux
- ▶ Mme SANVELIAN, Psychologue de l'Education Nationale,
chargée de l'information et de l'orientation.
 - Présence au collège mardi après-midi et vendredi toute la journée.
 - Présence au CIO jeudi après midi.
- ▶ le CIO de Paris Nord: 01.44.62.35.82 (39, rue Rebière
75017)

